

# COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS CHAMPIONNATS & COUPES



Réunion du Mardi 11 février 2025

**Présents** : Mmes POLICON, NYEMBMAL, MM. BOUSSARD, CHAMPION, BRUNET, DIAZ, ARNAUD.

## AVIS AUX CLUBS + COURRIERS DIVERS

Afin de pouvoir traiter au mieux vos mails, nous vous remercions de bien vouloir indiquer pour chaque demande : le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match.

### Rappel Article 23.6 du RSG du District

**23.6** - Si le forfait général, ou la mise hors compétition intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés.

Toutefois, le point de pénalité tel que prévu à l'article 14.1 du présent règlement contre cette équipe forfait général, mise hors compétition ou déclassée pour fraude avant les trois dernières rencontres reste acquis. Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs éventuellement non disputés sont donnés perdus par pénalité.

### Rappel Article 10.3 du RSG du District

« Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de Championnat, le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat FUTSAL), à l'heure officielle, hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison. »

### Rappel Article 5 du RSG du District

Les clubs encore qualifiés pour la Coupe de France ou la Coupe de Paris IDF doivent présenter une équipe inférieure de la catégorie, disponible, sous peine de match perdu, afin de participer à la Coupe du Val de Marne à la date prévue.

### Rappel : Extrait Annexe Financier du District

Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans **les 3 dernières journées de Championnat** : Amende 100.00 euros

### Article 11 - Les Obligations

**11.1** - Les équipes obligatoires pour les compétitions seniors du dimanche après-midi sont les suivantes :

#### D1

##### ➤ SENIORS :

Une deuxième équipe Senior disputant un championnat national, régional ou départemental qui s'inscrit dans la pyramide des compétitions masculines menant au plus haut niveau professionnel du football libre.

##### ➤ JEUNES FOOTBALL A 11 :

3 équipes de jeunes de football à 11 dans les championnats nationaux, régionaux ou départementaux.

Etant précisé que ces 3 équipes doivent être :

- De catégories différentes et prises parmi les U14, U15, U16, U17, U18, U19 et U20,

- **Ne peuvent être des équipes féminines.**

##### ➤ FOOT A EFFECTIF REDUIT :

- 2 équipes dans les criteriums régionaux ou départementaux (U11, U12 ou U13),

- Obligation pour ces 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football jusqu'à leur terme.

- Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines.

#### D2

- SENIORS : 2 équipes

##### ➤ JEUNES :

- 3 Équipes de jeunes dont 2 parmi (U14, U15, U16, U18)

- Ou bien une équipe U20

- Ou une équipe féminine U15F à 11.

- Ou U18F à 11 qui peut remplacer la 3<sup>ème</sup> équipe de jeunes.

##### ➤ Foot à effectif réduit :

- 2 équipes (de U8 à U13)

- Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines

- Obligation pour les 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football.

**Attention les clubs accédant à la D2 sont tenus de respecter toutes les obligations ci-dessus dès la 1<sup>ère</sup> saison.**

#### D3

- SENIORS : 1 équipe

- Après deux saisons dans cette division, obligation d'une équipe de jeunes – Filles ou Garçons de U8 à U20.

#### D4

- SENIORS : 1 équipe

- Pas d'obligation.

### POUR INFORMATION

**D1** Tous les clubs sont en règle

**D2 A et B** Obligation de trois équipes de jeunes parmi U14 – U15 – U16 -U18 - Une des équipes peut être une équipe U15F ou U18F à 11.

534669 - Marolles FC

La Commission constate que le club ne répond pas aux obligations cette saison. Application de l'article 11.2.2.

#### 11.2.2 – Sanctions

En cas de non-respect de l'une des obligations définies à l'article 11.1 du présent règlement, les sanctions suivantes seront appliquées :

Pour la 1<sup>ère</sup> saison d'infraction :

-Retrait de 4 points, par obligation non respectée, au classement de l'équipe senior du club qui entraîne les obligations et interdiction de monter à ladite équipe seniors ;

**D3 A et B** ERRATUM : Il n'y a pas de clubs en infraction

## FERMETURE DES TERRAINS

Les installations du Parc de CHOISY et du Parc du TREMBLAY seront fermées :

- Le lundi 21 avril 2025
- Les jeudis 1 - 8 et 29 mai 2025

## TERRAINS SUSPENDUS

**La Commission rappelle que les clubs doivent communiquer au District du val de Marne le terrain de repli où doivent se dérouler les rencontres et fournir l'autorisation du gestionnaire du terrain 72 heures avant la date du match.**

## Dérogation Horaire Annuelle

# DEPARTEMENTALE « SENIORS »

## CHAMPIONNAT

### **29577936 – CAUDACIENNE ES 2 / ARCUEIL COM 3 Seniors D4.B du 9/02/25**

Courriel de Caudacienne du 06/02/25, demande de report fermeture du terrain par arrêté.

*Accord de la commission, ce match est remis au 02/03/25.*

### **519839 VILLEJUIF US**

Courriel de la ville de Villejuif du 06/02/25 demandant une dérogation pour que son équipe séniors D1 puisse évoluer au stade Gabriel Thibault.

*La commission ne peut pas s'engager sur votre demande de dérogation et transmet le dossier à la LPIFF (Commission des Terrains) pour suite à donner.*

## COUPE SENIORS

### **CALENDRIER**

|            |              |
|------------|--------------|
| CADRAGE    | 16 FEVRIER   |
| 1/8 FINALE | 2 MARS       |
| ¼ FINALE   | 27 AVRIL     |
| ½ FINALE   | 11 MAI       |
| FINALE     | A DETERMINER |

**Désignation des matchs comptant pour le tour de Cadrage qui auront lieu le 16 FEVRIER 2025 à 15 h sur le terrain du 1<sup>er</sup> nommé , les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.**

**VOIR TIRAGE** sur le site internet du District ou FOOTCLUB .

**3 arbitres officiels** seront désignés sur chaque rencontre. Les arbitres sont à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

**EXEMPT** : tous les autres clubs encore qualifiés sont exempts.

## COUPE SENIORS AMITIE

### **CALENDRIER**

|            |              |
|------------|--------------|
| 1/8 FINALE | 2 MARS       |
| 1/4 FINALE | 27 AVRIL     |
| 1/2 FINALE | 11 MAI       |
| FINALE     | A DETERMINER |

## COUPE ENTREPRISE

### **CALENDRIER**

|            |              |
|------------|--------------|
| 1/8 FINALE | 1 MARS       |
| 1/4 FINALE | 19 AVRIL     |
| ½ FINALE   | 10 MAI       |
| FINALE     | A DETERMINER |

**Désignation des matchs comptant pour le 1<sup>er</sup> tour qui auront lieu le 1 MARS 2025 à 15 h sur le terrain du 1<sup>er</sup> nommé , les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.**

**VOIR TIRAGE** sur le site internet du District ou FOOTCLUB .

**1 arbitre officiel** sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

**EXEMPT** : Néant.

## CHAMPIONNAT CDM

### **29577063 - VINCENNOIS PORTUGAIS 35 / CHAMPIGNY PORTUGAIS 35 CDM D1 du 02/02/2025**

Courrier de Champigny du 10/02/25, demande de report.

*La Commission demande aux 2 clubs de proposer une date pour disputer la rencontre, puisque celle proposée par la commission ne convient pas – Match à jouer avant le 20/04/25 -*

## COUPE CDM

### **CALENDRIER**

|            |              |
|------------|--------------|
| CADRAGE    | 2 MARS       |
| 1/8 FINALE | 23 MARS      |
| 1/4 FINALE | 20 AVRIL     |
| 1/2 FINALE | 11 MAI       |
| FINALE     | A DETERMINER |

**Désignation des matchs comptant pour le tour de cadrage qui auront lieu le 2 MARS 2025 à 9 h sur le terrain du 1<sup>er</sup> nommé , les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.**

**VOIR TIRAGE** sur le site internet du District ou FOOTCLUB .

**1 arbitre officiel** sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

**EXEMPT** : Néant.

**Certains matchs auront lieu le 5 MARS 2025 cause championnat retard, date butoir ou avant si accord des 2 clubs**

## CHAMPIONNAT ANCIENS

### **28263932 – RUNGIS US 12 / US IVRY FOOTBALL 11 Anciens D1 du 9/02/25**

Courriel et accords des 2 clubs (via footclub) du 07/02/25, demande de report (plusieurs matchs sur même terrain).

*Accord de la commission, ce match est remis au 23/03/25.*

### **28416789 – ORLY AC 12 / CRETEIL FOOTBALL ACA 11 Anciens D3.B du 9/02/25**

Courriel et accords des 2 clubs (via footclub) du 07/02/25, demande de report (plusieurs matchs sur même terrain).

*Accord de la commission, ce match est remis au 20/04/25.*

### **28267700 – CACHAN CO ASC 42 / NOISEAU STE S.41 Anciens D3.A du 9/02/25**

Lecture de la feuille de match du 09/02/25, match non joué l'équipe de Noiseau s'étant présenté sans ses maillots.

*La commission, donne match perdu pour erreur administrative à NOISEAU STE S.41 (0 point -0 but) – Article 40.2.*

## COUPE ANCIENS

### **CALENDRIER**

|             |              |
|-------------|--------------|
| 1/16 FINALE | 2 MARS       |
| 1/8 FINALE  | 23 MARS      |
| 1/4 FINALE  | 20 AVRIL     |
| 1/2 FINALE  | 11 MAI       |
| FINALE      | A DETERMINER |

**Désignation des matchs comptant pour les 16<sup>ème</sup> de finale qui auront lieu le 2 MARS 2025 à 9 h sur le terrain du 1<sup>er</sup> nommé , les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.**

**VOIR TIRAGE** sur le site internet du District ou FOOTCLUB .

**1 arbitre officiel** sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

**EXEMPT** : MELTING SPORT 41, FRESNES AAS 42, CACHAN CO ASC 42 ou BRY FC 31, BOISSY FC 31, CRETEIL FC 41, RUNGIS US 31, BRY FC 42, MANDRES PERIGNY 42 et VETERANS BONNEUIL 41.

## CHAMPIONNAT +45 ANS

### **29595427 – BRY FC 31 / TREMBLAY AJ 41 +45 poule B du 09/02/2025**

Courriel de Bry FC du 07/02/25.

*La Commission enregistre le 1er Forfait avisé de BRY FC 31.*

## COUPE +45 ANS

### CALENDRIER

|            |                   |
|------------|-------------------|
| 1/8 FINALE | 23 MARS           |
| 1/4 FINALE | 20 AVRIL          |
| 1/2 FINALE | 11 MAI            |
| FINALE     | DATE A DETERMINER |

## CRITERIUM +55 ANS

### **29671139 – BRY FC 44 / AMICAL CLUB 2000 31 +45 poule B du 09/02/2025**

Courriel de Bry FC du 07/02/25.

*La Commission demande aux deux clubs de lui proposer une date pour disputer la rencontre.*

## DEPARTEMENTALE « FEMININ »

### CHAMPIONNAT FEMININES

#### CRITERIUM U11F- U13F – U15F

Début de la 2ème phase

U15 F - le samedi 8 février 2025

U11 F et U13F le dimanche 9 février 2025

#### U15F / U11F

#### U13F

### **53150348 – TFFC 2 / US IVRY FOOTBALL U13F poule B du 09/02/2025**

Courriel de Ivry du 09/02/25.

*La Commission enregistre le 1er Forfait non avisé de US IVRY FOOTBALL.*

## COUPE FEMININES SENIORS

### CALENDRIER

|            |                      |
|------------|----------------------|
| 1/8 FINALE | 1 <sup>ER</sup> MARS |
| 1/4 FINALE | 26 AVRIL             |
| 1/2 FINALE | 10 MAI               |
| FINALE     | A DETERMINER         |

Désignation des matchs comptant pour le 1<sup>er</sup> tour qui auront lieu le 1 MARS 2025 à 15 h sur le terrain du 1<sup>er</sup> nommé , les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB .

1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

EXEMPT : SUCY FC.

Certains matchs auront lieu le 5 MARS 2025 (cause coupe de Paris).

## COUPE FEMININES U15 à 8

### CALENDRIER

|            |                      |
|------------|----------------------|
| CADRAGE    | 1 <sup>er</sup> MARS |
| 1/8 FINALE | 22 MARS              |
| 1/4 FINALE | 12 AVRIL             |
| 1/2 FINALE | 10 MAI               |
| Finale     | A DETERMINER         |

Désignation des matchs comptant pour le 2<sup>ème</sup> tour qui auront lieu le 1 MARS 2025 à 16 h sur le terrain du 1<sup>er</sup> nommé , les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB .

EXEMPT : tous les autres clubs encore qualifiés sont exempts.

## **764445 THIAIS FEMININ FOOTBALL CLUB**

Courriel de Thiais du 08/02/25

*La commission prend note.*

### **Coupe du Val de Marne U15 F du 1<sup>er</sup> Février ( Matchs remis en raison des 1/16<sup>èmes</sup> de finale de la coupe de Paris ) :**

N° 30162664 - THIAIS FF CLUB / SUCY FC remis au 15/02/25

N° 30162661 - ST MANDE FC / VGA ST MAUR remis au 15/02/25

N° 30162684 - FONTENAY SS/BOIS US / HAY LES ROSES CA remis au 15/02/25

N° 30162670 - VILLENEUVE AFC / US IVRY FOOTBALL remis 22/02/25

N°30162643 – ECOLE PLESSEENNE / CHAMPIGNY FC 94 remis au 22/02/25 – match de ligue en retard

N°30162644 – BOISSY FC / CO VINCENNES remis au 22/02/25 - match de ligue en retard

## **DEPARTEMENTALE « JEUNES »**

### **COUPE U20**

#### **CALENDRIER**

|            |              |
|------------|--------------|
| 1/8 FINALE | 23 MARS      |
| 1/4 FINALE | 27 AVRIL     |
| 1/2 FINALE | 11 MAI       |
| FINALE     | A DETERMINER |

### **CHAMPIONNAT U18**

#### **29594800 – BONNEUIL CSM 22 / SFC CANEVAROIS 21 U18 D3.A du 09/02/2025**

Courriel et accords des 2 clubs (via footclub) du 07/02/25, demande de report (plusieurs matchs sur même terrain).

*Accord de la commission, ce match est remis au 13/04/25 au stade Léo Lagrange 3 à BONNEUIL s/marne.*

#### **29676678 – CHARENTON CAP 22 / VILLIERS ES 22 U18 D3.B du 09/02/2025**

Courriels des 2 clubs des 05 et 07/02/25, pas d'accord pour le changement d'horaire (plusieurs matchs sur même terrain).

*La commission remet le match au 02/03/25.*

#### **29676732 – ARCUEIL COM 21 / NOGENT FC 22 U18 D3.B du 16/02/2025**

Courriel de Nogent du 10/02/25.

*La Commission enregistre le 1er Forfait avisé de NOGENT S/MARNE FC 22.*

### **COUPE U18**

#### **CALENDRIER**

|             |              |
|-------------|--------------|
| 1/16 FINALE | 2 MARS       |
| 1/8 FINALE  | 23 MARS      |
| 1/4 FINALE  | 27 AVRIL     |
| 1/2 FINALE  | 11 MAI       |
| FINALE      | A DETERMINER |

**Désignation des matchs comptant pour les 16<sup>ème</sup> de finale qui auront lieu le 2 MARS 2025 à 13 h sur le terrain du 1<sup>er</sup> nommé , les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.**

**VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB .**

**1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.**

**EXEMPT : FONTENAY US.**

### **CHAMPIONNAT U16**

#### **28268844 – LIMEIL BREVANNES AJ 21 / CHAMPIGNY FC 94 22 U16 D3.C du 09/02/2025**

Lecture de la feuille de match.

*La Commission enregistre le 1er Forfait de CHAMPIGNY FC 94 22.*

#### **29622132 – KREMLIN BICETRE CSA 22 / VAL DE FONTENAY AS 22 U16 D4.A du 09/02/2025**

Lecture de la feuille de match.

*La Commission enregistre le 2<sup>ème</sup> Forfait de VAL DE FONTENAY AS 22.*

## **29622126 – VAL DE FONTENAY AS 22 / NOGENT S/MARNE FC 22 U16 D4.A du 02/02/2025**

Courriel de Fontenay du 04/02/25.

*La Commission enregistre le 2<sup>ème</sup> Forfait de NOGENT FC 22. Après vérification, la rencontre figurait bien sur le site (Val de Fontenay ayant réussi à se connecter le 02/02/25 à 12h07).*

### **COUPE U16**

#### **CALENDRIER**

|             |              |
|-------------|--------------|
| 1/16 FINALE | 16 FEVRIER   |
| 1/8 FINALE  | 23 MARS      |
| 1/4 FINALE  | 27 AVRIL     |
| 1/2 FINALE  | 11 MAI       |
| FINALE      | A DETERMINER |

**Désignation des matchs comptant pour le tour de Cadrage qui auront lieu le 16 FEVRIER 2025 à 13h sur le terrain du 1<sup>er</sup> nommé , les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.**

**VOIR TIRAGE** sur le site internet du District ou FOOTCLUB .

**1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.**

**EXEMPT** : tous les autres clubs encore qualifiés sont exempts.

### **COUPE U16 AMITIE**

#### **CALENDRIER**

|            |              |
|------------|--------------|
| CADRAGE    | 16 FEVRIER   |
| 1/8 FINALE | 23 MARS      |
| 1/4 FINALE | 27 AVRIL     |
| 1/2 FINALE | 11 MAI       |
| FINALE     | A DETERMINER |

**Désignation des matchs comptant pour le tour de Cadrage qui auront lieu le 16 FEVRIER 2025 à 13h sur le terrain du 1<sup>er</sup> nommé , les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.**

**VOIR TIRAGE** sur le site internet du District ou FOOTCLUB .

**EXEMPT** : tous les autres clubs encore qualifiés sont exempts.

### **CHAMPIONNAT U15**

### **COUPE U15**

#### **CALENDRIER**

|           |              |
|-----------|--------------|
| 1/4FINALE | 22 MARS      |
| ½ FINALE  | 10 MAI       |
| FINALE    | A DETERMINER |

**Désignation des matchs comptant pour le 1<sup>er</sup> tour qui auront lieu le 1 FEVRIER 2025 à 15h sur le terrain du 1<sup>er</sup> nommé , les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.**

**VOIR TIRAGE** sur le site internet du District ou FOOTCLUB .

**1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.**

**EXEMPT** : Néant.

## **30162624 – CRETEIL LUSITANOS F. / RUNGIS US du 01/02/2025**

Lecture du rapport de l'arbitre.

*L'équipe CRETEIL LUSITANOS F. est qualifiée pour la suite de l'épreuve.*

### **CHAMPIONNAT U14**

## **53139501 – JOINVILLE RC 24 / ARCUEIL COM 21 U14 D2.A du 08/03/2025**

Courriel de Joinville du 05/02/25, changement d'horaire – Dérogation exceptionnelle.

*Accord de la Commission, la rencontre se déroulera à 13h au lieu de 16h. Prévenir vos adversaires.*

## **53176817 – CHOISY LE ROI AS 3 / GENTILLY AC 1 U14 D4.D du 08/03/2025**

Courriel et accords des 2 clubs (via footclub) du 07/02/25, changement de date.

*Accord de la Commission, la rencontre se déroulera le 15/02/2025.*

## **739890 – ST MAUR F.FEMININ VGA**

Courriel de St Maur du 05/02/25.

*La commission enregistre le forfait général de l'équipe U14 D4.B. Avis aux clubs.*

### **COUPE U14**

#### **CALENDRIER**

|            |                   |
|------------|-------------------|
| 1/8 FINALE | 22 MARS           |
| 1/4 FINALE | 27 AVRIL          |
| 1/2 FINALE | 10 MAI            |
| FINALE     | DATE A DETERMINER |

Désignation des matchs comptant pour le 2<sup>ème</sup> tour qui auront lieu le 1 FEVRIER 2025 à 16h sur le terrain du 1<sup>er</sup> nommé , les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB .

1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

EXEMPT : CHEVILLY LARUE ELAN ou IVRY US.

#### **Coupe VDM du 01/02/2025**

**30162959 – VILLENEUVE ABLON US 21 / THIAIS FC 21**

*La commission demande la feuille de match pour le 18/02/2025, sous peine de match perdu à l'équipe recevante.*

### **COUPE AMITIE U14**

#### **CALENDRIER**

|            |                   |
|------------|-------------------|
| 1/8 FINALE | 22 MARS           |
| 1/4 FINALE | 26 AVRIL          |
| ½ FINALE   | 10 MAI            |
| FINALE     | DATE A DETERMINER |

Désignation des matchs comptant pour le 2<sup>ème</sup> tour qui auront lieu le 1 FEVRIER 2025 à 16h sur le terrain du 1<sup>er</sup> nommé , les clubs ont la p  
footclub.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB .

EXEMPT : Néant.

#### **Coupe VDM Amitié du 01/02/2025**

**30163183 – MAISONS ALFORT FC 23 / JOINVILLE RC 23**

**30163189 – CHARENTON CAP 22 / CRETEIL LUSITANOS F.23**

*La commission demande la feuille de match pour le 18/02/2025, sous peine de match perdu à l'équipe recevante.*